



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
COMITE DIRECTEUR
DU 8 DECEMBRE 2017**



1/ OUVERTURE DE SEANCE

MDA accueille les participants. Il vérifie que le quorum est atteint :

MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
MICHEL DAUM	1			
BRIGITTE SCHLEIFER	1			
FRANCK LACUISSE	1			
LIONEL LACAZE	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN		1 (MDA)		
KAREN CAPIELLO	1			
JUAN-PEREZ CANTO	1			
VALERIE AMIARD			1	
VOLNY MOGET			1	
JEAN-PIERRE TROCHET			1	
GILLES VIGNE	1			
JEAN-PIERRE HINCK	1			
MATHIEU BRUGIERE	1			
MELISSA SIGNOR	1			
PAUL DURAND			1	
TOTAL	9	1	4	0
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
JACQUES ROUAUD			1	
ELISABETH LARELLO			1	
BENOIT SIROUET			1	
TOTAL	0	0	3	0
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	1			
BASTIEN EL GHOZZI	1			
TOTAL	2	0	0	0

VOTANTS : 11 – ouverture à 19h

VOTANTS A L'OUVERTURE : 9

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

2/ INTRODUCTION DU PRESIDENT

MDA remercie les présents. Il évoque l'Assemblée Générale qui a lieu le samedi 9 décembre. Il propose d'ouvrir le dialogue pour aplanir d'éventuelles incompréhensions. Il indique les points éventuels de blocage et les différentes options qui s'offrent au Comité Directeur.

OMO apporte quelques précisions liées à la situation : la CO est négociée d'une nouvelle façon. Elle est signée pour 3 saisons avec le même montant pour le reste de l'olympiade. S'il devait y avoir une modification de la gouvernance, notre CO ne serait négociée qu'après les autres fédérations de ce fait les budgets disponibles pourraient être bien plus faibles qu'en cas de CO contractualisée fin décembre 2017, début janvier 2018.

Au niveau international, OMO explique que la situation floue met en danger la conservation du statut de haut niveau. Toutefois, OMO a obtenu d'attendre la décision officielle du TAS et de donner du temps à la FFFA pour se retourner avant que le Ministère ne coupe le statut de haut niveau. Suite à ces explications, MDA explique au Comité Directeur la situation actuelle et notamment la suspension de l'IFAF à GAISF (anciennement sport accord) qui pourrait impliquer la perte de la reconnaissance de la Fédération Internationale. Dans ce cas, la FFFA serait une victime collatérale vis-à-vis du ministère qui n'attribue le statut de haut-niveau que si la situation internationale est claire.



Du côté du cheerleading, il sera en démonstration aux Jeux Olympiques d'hiver 2018.

Pour conclure, le Parcours de Performance Fédéral a été validé officiellement par le Ministère. La garantie est que l'action deux sera reconduite au centime près pour un an.

Enfin, MDA annonce qu'il fait désormais partie de la commission juridique du CNOSF.

3/ VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 2 OCTOBRE 2017

MDA demande s'il y a des remarques particulières :

JPC au sujet des transferts internationaux : souhait retirer « Le Comité Directeur se prononce pour que le retour ne puisse se faire que dans le club initial sinon, ceci est considéré comme un transfert. La CFA devra proposer une modification réglementaire l'an prochain à ce sujet. »

Et de conclure par : la CFA devra étudier cette problématique et éventuellement proposer une modification réglementaire.

Sans remarque supplémentaire MDA met au vote le PV du Comité Directeur :

POUR : 9

ABS : 0

CONTRE : 0

Le PV du 2 octobre 2017 est validé à l'unanimité.

4/ VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL CORRECTIF 2017/2018

Plusieurs questions sont posées par JPC, MES pour comprendre les chiffres proposés et explicités.

D'autre part MDA évoque le remplacement du départ de Charly par un poste hybride DTN et Administratif.

Enfin, OMO précise qu'il y a eu un échange avec le trésorier sur les orientations stratégiques.

Arrivée de GVI : votants = 10.

Sans commentaire complémentaire MDA met le budget au vote :

POUR : 9

ABS : 1

CONTRE : 0

Le Budget rectificatif 2017/2018 est validé.

Arrivée de FLA

Votant 11

5/ DOCUMENTS CNA ET MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

JPC présente le document règlement intérieur de la CNA en expliquant que ce document a été élaboré en concertation avec les CRA.

L'évolution de l'indemnisation des arbitres est remise à plus tard.

MDA explique que sur le fond le règlement intérieur doit dire ce qu'est la CNA et comment elle fonctionne. La formulation reste également à revoir.

MDA présente le règlement sans l'augmentation des primes et son intégration dans le tableau. Sans remarque particulière MDA met au vote ce document.

POUR : 10
ABS : 0
CONTRE : 0

Le règlement intérieur est validé sous réserve qu'un vrai lifting de wording soit fait.

JPC présente le document sur la grille des conformités
Sans remarque particulière MDA met au vote ce document :
POUR : 10
ABS : 0
CONTRE : 0

La grille de conformité est validée à l'unanimité.

JPC présente le document sur les modifications réglementaires concernant l'arbitrage.
Sans remarque particulière MDA met au vote ce document :
POUR : 10
ABS : 0
CONTRE : 0

Les modifications réglementaires sont validées à l'unanimité exceptée les augmentations liées au guide financier.

6/ PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

2 ligues n'ont pas transmis les documents correctement et 4 autres n'avaient pas tout envoyé dans les formes et ont corrigé le tir. Le vote a été réalisé en faisant confiance aux éléments apportés par BEL, FLA.

La Bretagne peut-elle voter :
CONTRE : 10
POUR : 0
ABS : 1

Le Comité Directeur se prononce contre le droit de vote à la Bretagne.

L'Occitanie :
CONTRE : 8
POUR : 0
ABS 2

Le Comité Directeur se prononce contre le droit de vote pour l'Occitanie.

7/ POINT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

OMO propose au Comité Directeur le lieu d'Amiens pour le pôle France unique. Il présente l'ensemble des avantages liés à ce lieu, notamment les investissements financiers mis par la Direction Régionale.

Il présente aussi la relance du DE sur Amiens avec des UC commun avec d'autres disciplines.

Le Comité Directeur prend acte de cette décision.

8/ QUESTIONS DIVERSES

Projet Wilson

- Double proposition pour cette première année :
 - o (voir doc Mélissa)
- Information sur le travail sur l'histoire fédérale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h

Brigitte SCHLEIFER



Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM



Président de la FFFA